

Quelques mots sur l'association **ACTA** :  
Association de Concertation sur les Troubles des Apprentissages

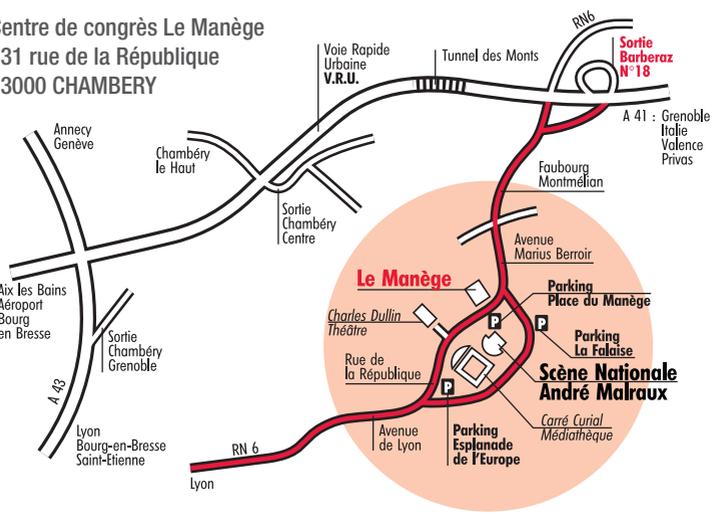
Objet : Fédérer les professionnels de santé et de l'éducation, les psychologues et les associations de parents, concernés et intéressés par les troubles spécifiques des apprentissages touchant la population infanto-juvénile de Savoie.



# LE GESTE DANS TOUS SES ÉTATS

## LIEU DU COLLOQUE

Centre de congrès Le Manège  
331 rue de la République  
73000 CHAMBERY



MADELOIN

Les troubles pratiques de la maison à l'école



## NOS PARTENAIRES

Rhône-Alpes



## Colloque organisé par **ACTA73**

[Association de Concertation sur les Troubles des Apprentissages]

Réservé aux professionnels  
Places limitées : sur inscription.

## CONTACT / ORGANISATION



04 79 60 66 67  
acta@grands-evenements.com



**Samedi 2 avril 2016**

Centre de Congrès le Manège

331 rue de la République  
73000 Chambéry

Insolite 04 76 37 33 90

# Programme de la journée

Programme susceptible de modification

8h00 - 8h30	Accueil
8h30	Mot de bienvenue par la Présidente d'ACTA Ouverture par Frédéric Gilardot, Directeur académique des services de l'Education Nationale

## MODERATEURS DE LA MATINEE :

**Caroline Huron et Véronique Garino Legrand, Médecin conseiller technique Education Nationale**

8h45	Organisation et désorganisation de l'action Yves Rossetti, Professeur de Physiologie, plateforme Mouvement & Handicap des Hospices Civils de Lyon, équipe ImpAct du Centre de Recherche en Neurosciences de Lyon
9h30	La dyspraxie : des signes d'appel aux diagnostics Sibylle Gonzalez, Médecin neurologue, Praticien hospitalier aux Hospices Civils de Lyon
10h15 - 10h45	Pause et visite des stands
10h45	L'enfant dyspraxique : du laboratoire de sciences cognitives à la salle de classe Caroline Huron, Chargée de recherche à l'Inserm, Présidente du Cartable Fantastique
11h30	Les TAC à l'école : préconisations et adaptations pédagogiques Pierre-Louis Couturat, Inspecteur Education nationale, Formateur ESPE, Docteur en psychologie
12h15	Questions - réponses sur les interventions de la matinée
12h30 - 14h00	Déjeuner sur place et visite des stands

## MODERATEUR DE L'APRES-MIDI :

**Fabien Laperrière, Conseiller pédagogique ASH de Savoie**

14h00	Les aspects psychodynamiques de la dyspraxie : les enfants dyspraxiques ont aussi une vie psychique ! Daniel Courberan, Psychomotricien, Psychothérapeute, Directeur des SESSAD « DYS » de l'Isère
14h45	La méthode co-op: de la stratégie cognitive à la performance motrice Aurélie Pahisa et Delphine Parutto, Ergothérapeutes libérales cabinet de Villefranche sur Saône et Pontcharra sur Turdine (69)
15h30	Dyspraxie et Activité Physique et/ou Sportive : source d'angoisse ou lieu d'épanouissement ? Stratégies pour réussir. Céline Morel, Enseignante dans la filière Activité Physique Adaptée (APA) à l'UFR STAPS de Lyon
16h15	Questions - réponses sur les interventions de l'après-midi
16h30	Conclusion de la journée

## BULLETIN ET RÈGLEMENT À RENVOYER À :



**grands EVENEMENTS**

Business Corner  
177 avenue des Massettes - Bat D  
73190 Challes Les Eaux

Information :

Tél: 04 79 60 66 67

acta@grands-evenements.com

Nom : ..... Prénom : .....

Profession : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : .....

Tel : ..... E-mail : .....

## Frais de participation (accès aux conférences, pause et déjeuner)

- Je suis adhérent ACTA 73 et mon adhésion 2016 est à jour : 30 €
- Je régularise mon adhésion ou souhaite adhérer : 30 €+ 15 € d'adhésion
- Je ne souhaite pas adhérer à ACTA 73 : 60 €

## Mode de règlement

- Par chèque, libellé à l'ordre de ACTA
- Par mandat administratif / bon de commande
- Par virement bancaire (au bénéfice d'ACTA)



RIB - Crédit Mutuel Enseignant 47 place Caffé 73000 Chambéry

Banque	Guichet	Compte	Clé RIB
10278	02428	00020207903	50

IBAN FR76 1027 8024 2800 0202 0790 350

Association loi du 1er juillet 1901 déclarée le 17 juin 2008 à la préfecture de la Savoie N °0732016491  
Référence au 22 octobre 2010 : W732002238 / N° SIRET 511 359 390 00024

Les inscriptions sont validées à réception du règlement.  
Un justificatif comptable vous sera transmis par e-mail lors de votre règlement.  
Une attestation de présence vous sera remise le jour du colloque.